L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 16 OCTOBRE 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent [illegible] pourvues de sonnettes électriques, partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi 13 oct.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi 20 octob.
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 27 octobre.

Prix du passage pour le Havre,
[illegible] .... $80 et $100
[illegible] $60
Billets aller et retour à prix réduits.
[illegible]

J. B. PODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New York à Londres via Havre Southampton via Havre, Dieppe, New Haven: 1re classe, $86 00, $166.00, $126 00, 2e classe, $64 50.

New York à Londres via Havre Paris Calais [illegible] Douvre: 1re classe, $141 00 $121 00 $101.00, 2e classe $81 00.

LIGNE CROMWELL
POUR NEW YORK DIRECTEMENT
[illegible] Mercredi 17 octobre, à 8 A. M.
[illegible]
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
HUDSON Capt. [illegible]
[illegible]
A. F. FORD MOULTON & CO.,
[illegible] Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA

Le Steamer New Camelia.

[illegible]

DE RETOUR
[illegible]
Le vent et le temps le permettant.
[illegible]
W. G. COYLE.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS AND TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

[illegible]

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et de la Californie.

[illegible]

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1887.

[illegible]

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 233 [illegible]

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS
84 Rue Royale, N. O
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée [illegible]

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues			
Sur risques de feu	$268,519 46		
Sur risques de rivières	5,999 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73	
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70	
Total des primes			$348,039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc			34,069 77
Total du revenu pendant l'année			$382,109 20
Déductions et dépenses:			
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887			$93,575 92
Primes remboursées et cancellations			58,465 53
Réassurances			15,053 25
Courtage et commissions			3,132 92
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 23		
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83		
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91		
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 03		
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78		
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16		
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87		
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32		
Compte des salaires du bureau local	10,500 00		
Déductions et dépenses applicables en 1887	340,863 78		
Réserve pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77		
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83		
Total des dépenses et déductions			380,269 38
Balance nette			$1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92		
Moins réserve le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887			$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment par devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1889.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$17,659 38
[illegible] possédées par la Compagnie	144,800 00
[illegible] Louisiane 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
[illegible] de la Nile-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	20,100 16
[illegible] en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,437 80
[illegible] à ordre pour primes, non dus	1,824 97
[illegible] autres compagnies réassurances sur pertes payées	1,825 00
[illegible] agents garantis par bon	32,728 97
[illegible] pour collection	552 00
[illegible] dans le N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé [illegible] dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie [illegible] janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:

JOHN H. HANNA, JOHN T. GIBBONS, JOHN HENDERSON Jr., GEO. McCLOSKEY, WM HART, AMEDEE COUTURIE, RICHARD PEEBICK, JOHN McGINTY, EDW. IRWIN, THOS. McDERMOTT, SAMUEL R. CAREY, EMILE GAUCHE, THOS. SMITH.

A une réunion du Bureau de Direction tenue au Bureau de la Compagnie le 9 janvier 1888, ont été [illegible] M. THOMAS SMITH, président, M. EMILE GAUCHE, vice président, M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Sud,

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357,297 54
Sur les risques de rivières	7,534 82
Sur les risques de mer	7,718 19
	$372,550 55
A ajouter Primes non acquises de 1886	70,842 06
Total des primes	$443,392 55
A ajouter Intérêt et profits et pertes	30,850 74
Revenu total	$474,243 24

[illegible]

Total des dépenses	$331,972 09
Surplus	$133,271 20

ACTIF VALEURS SELON LE COURS DU MARCHE.

Argent comptant	$68,873 17
[illegible]	31,468 75
[illegible]	130,900 00
[illegible]	105,864 60
[illegible]	22,500 00
[illegible]	80,629 98
[illegible]	135 00
[illegible]	75 00
[illegible]	50 00
[illegible]	525 00
[illegible]	45,513 24
[illegible]	2,000 00
Déposé avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF

Capital payé	$300,000 00
[illegible]	9,714 81
[illegible]	1,429 00
Réservé pour risques non expirés	83,987 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
[illegible]	1,509 02
[illegible]	12,273 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Sous serment pardevant moi à la Nlle Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette compagnie tenue le 10 courant il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE, (intérêt dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 11 janvier 1888.
12 jan—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire Editeur, LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 104 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 16nov—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.

Bureaux: No 38 rue du Camp

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie	$87,714 05	
[illegible] risques de rivières	728 45	
[illegible] risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter sauvetage et profits et pertes	11,195 76	
		34,146 58
		$123,444 28
A déduire		
Pertes d'incendie	$10,470 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	481 80	
Commissions	4,213 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcocks, etc., nous compris intérêt	17,257 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81	
Intérêt [illegible]	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

[illegible]	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèques	148,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriété foncière	15,000 00
Argent en banque	74,930 71
Primes en voie de collection	42,991 93
Mobilier du bureau et installations	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonde de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 18 janvier 1888.
O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:
SIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT de dividende sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER, JNO EVERETT, LEON BERTOLI, C. TAYLOR GAUCHE, H. H. RIBERHORST, CHAS. HEMARD, PETER BLAISE, A. H. ISAACSON, H. ELLERMAN, I. N. MARKS, JNO. FITZPATRICK, A. A. MAGINNIS, WASH MARKS, T. PRUDHOMME, JACOB SCHOEN, A. H. SIEWARD, GEO THOMAN, GEO ZETZMANN.

24 jan—

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie	$252,569 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5,485 26	
		$269,088 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire— Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 20
Primes nettes acquises		$244,292 29
A ajouter— Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$261,404 81
A déduire— Pertes par le feu	$212,092 25	
Pertes maritimes	9,207 03	
Pertes de rivières	6,945 85	
Pertes payées	$228,246 13	
Commissions	27,459 45	
Taxes et licences d'Etat, et de ville	8,304 39	
Donations charitables	848 85	
Frais de Cour et honoraires d'avocat	970 28	
Babcocks et corps de sauvetage	4,129 21	
Dépenses générales et salaires	26,714 54	
Profits et pertes	986 84	
		$297,663 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter— Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:

Bons des Etats Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle Orléans, bons primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$214,716 15
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	28,300 00
Argent dans les banques	16,300 96
Billets de première hypothèque prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,835 25
Primes en voie de collection	41,539 98
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05
	$445,735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés	$3,167 43
Pertes ajustées et non ajustées	59,502 73
	$62,670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police	$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie:
(Signé) J. TUYES, Président.
JOS A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi le 16me jour de janv. et 1888.
(Signé) JAS FAHEY, Notaire.

Nous soussignés formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.

A. SCHREIBER
B. LAROUSSINI
P. POITZ
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.
THEO. BRIERRE, B. LAROUSSINI, EDW. J. BOBET, P. POITZ, C. T. DUGAZON, GUST. LITOT, D. FATJO, A. SCHREIBER, H. GALLY, CHAS. F. SCHMIDT, J. W. HINCKS, JULES TUYES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMEMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes [illegible] 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie	$185,875 30
Primes sur les risques de mer	9,577 07
Primes sur les risques de rivières	1,703 65
Total des primes	$197,156 02
[illegible]	54,874 08
Primes nettes acquises	$142,282 04

[illegible]

[illegible]	77,930 54
[illegible]	4,351 48
Réserve pour les réclamations non ajustées	60,000 00
Inmeubles	$252,727 06
Actions de Banques de Compagnies de Chemins de fer et autres	50,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	101,939 95
[illegible]	54,794 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Actions dans la compagnie [illegible] Dry Dock de Vallette	11,362 50
Intérêt sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et juré devant moi ce 15me jour de janvier 1888.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:
D. A. Chaffraix, Jos A. Shakespeare, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, Jas. P. Lallande, Aristide Hopkins, D. Fatio, Paul Fourchy, U. Bassetti, Alden McLellan.

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük. Tenue des livres, etc. 14 oct—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 24 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 30	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,980 65	
Primes non acquises 31 décembre, 1886	73,616 52	
		$302,679
A déduire— Primes non acquises 31 décembre, 1887	$78,737 07	
Primes remboursées	30,336 28	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	31,870 08	
		143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins— Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,176 98
Profits nets		$37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$242,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	28,711 12
Argent comptant	7,065 63
Propriétés foncières	41,864 81
Primes en voie de collection	32,279 26
	$623,060 82

PASSIF.

Capital actions	$275,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservé pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,314 25
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,683 99
	$623,060 82

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 12me jour de janvier 1888
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus vraie et correcte.
ROBT. MAXWELL, Chairm.
C. W. RENTELL.
J. G. GIBERT.
FRED K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande le premier intérêt semestriel déclaré le 1er janvier 1887, CINQ POUR CENT second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.
J. A. Braselman, Robt Maxwell, P. J. Cockburn, Simon E. Marx, H. T. Cottam, F. J. Odendahl, Lloyd R. Coleman, Wm. A. Phelps, O. Elmer, C. W. Rentell, J. M. Frankenbush, A. M. Silbernagel, Walter C. Flower, W. B. Thompson, P. G. Gibert, Jos. Wigbos, Chas. Jacobsen, A. Aiquez, C. Hernandez, J. M. Walsh, N. Landry, F. S. Waterman, I. L. Lyons, Frederick Wing, A. G. Lemdell, W. Y. West, Colonel T. L. Macon, W. G. Wheeler, J. A. C. Walsworth, F. Werlein.

ETAT DE SITUATION
DE LA
New-Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES
Le 1er août 1887.

ACTIF

Prêts et escomptes	$1,293,003 30
Soldes [illegible]	1,232 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	200,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts	200,000 00
[illegible]	4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques	766,951 25
Dû par d'autres banques nationales	107,050 73
Dû par d'autres banques d'Etat et banquiers	57,037 7
Propriétés foncières, meubles et installations	9,280 91
Dépenses courantes et taxes payées	109,645 40
Primes payées	6,138 34
[illegible]	174 42
[illegible]	273,916 99
[illegible]	64,000 00
[illegible]	26 88
[illegible]	257,400 00
[illegible]	252,000 00—828,642 51
[illegible]	9,000 00
Total	$3,088,858 82

PASSIF

Capital	300,000 00
Surplus	400,000 00
Profits non divisés	71,289 80
Billets de la Banque Nationale en circulation	180,000 00
Dividendes non payés	250 00
[illegible]	1,129,079 89
[illegible]	23,372 42
[illegible]	2,000 00
[illegible]	1,571 10
[illegible]	15,012 75
[illegible]	182,844 08
[illegible]	229,930 01
[illegible]	2,910 25—2,887,339 00
Total	$3,088,858 82

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, WILLIAM PALFREY, Caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM PALFREY, Caissier.
Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY, notaire.
Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.
7août—

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

Employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses **Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes**, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE de BONJEAN

(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).

La solution d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques. — Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature.

Dépôt général : LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris
DÉTAIL : DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

PAPIER FAYARD ET BLAYN

Guérison certaine des RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, RHUMATISMES, DOULEURS, LUMBAGOS, BRULURES, fait disparaître CORS et DURILLONS. UN FRANC dans toutes les Pharmacies (exiger notre signature). Gros: 5 Merri, 34, PARIS

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 15 octobre 1888.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$2,819,730 00	$264,179 00
Même temps la semaine dernière	2,263,07 00	203,074 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE — Souverains Victoria $4 80 à 4 90, 20 marks, $4 65 à 4 75, 20 francs, $3 80 à $3 90, doublons espagnols $15 40 à 15 60, doublons mexicains $15 40 à 15 60, 25 pesetas espagnols, $4 65 à 4 75, 20 pesos mexicains $19 40 à 19 60, [illegible]

MARCHÉ MONETAIRE.

[illegible]

CHANGE.

[illegible]

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

[illegible]

ACTIONS ET BONS.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

[illegible]

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

[illegible]

	Aujourd'hui	Samedi
Bas Ordinary	[illegible]	[illegible]
Ordinary	7 3/4	7 3/4
Good Ordinary	8	8
Low Middling	9 1/4	9 1/4
Middling	9 3/4	9 3/4
Good Middling	9 7/8	9 7/8
Middling Fair	10 1/4	10 1/4
Fair	11	11

FUTURS.

[illegible]

RIZ.

[illegible]

CHARBON.

[illegible]

VINS ET LIQUEURS.

[illegible]

FARINES.

A LA BOURSE.

[illegible]

HORS DE LA BOURSE.

[illegible]

GRAINS ET FOURRAGES.

[illegible]

PROVISIONS.

[illegible]

EPICERIES.

[illegible]

QUINCAILLERIE.

[illegible]

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

[illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

[illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

[illegible]

FEUILLETON.

No 3. [illegible]

LES DRAMES DE LA VIE.

LA COMTESSE PAULE.

PAR EMILE RICHEBOURG.

PREMIÈRE PARTIE

FANCHON LA PRINCESSE.

III

LA CARAVANE

(Suite.)

Les fenêtres de la maison s'ouvrirent et se garnirent de têtes.

Le visage ridé de la gouvernante du curé se montra tout embéguiné à une lucarne du presbytère, et nous n'affirmerons pas que parmi les curieux, dissimulés derrière les rideaux, ne se trouvaient pas le curé lui-même et le maire en personne.

Presque aussitôt on entendit le son d'un tambourin se mariant à contretemps avec les notes fausses d'un trombone, les vibrations aigues d'un triangle et des tintements de clochettes.

C'était un cortège ou plutôt une caravane.

Elle comprenait quatorze.... individus, bêtes et gens: Savoir du côté des bêtes:

Un chameau, un singe, un ours, un cheval, un âne, un boule-dogue, un caniche et une pie.

Du côté des gens:

Un jeune garçon, une jeune fille, une vieille femme, un petit bossu et deux hommes.

La caravane marchait dans l'ordre suivant:

Le jeune garçon en tête, tenant le chameau par une corde en guise de licou.

Le singe juché entre les deux bosses du chameau.

Le petit bossu tirant l'ours à l'aide d'une courroie.

La jeune fille campée sur l'âne.

La vieille femme à califourchon sur le cheval.

La pie perchée sur l'épaule de la femme.

En serre-file: le caniche à droite, le boule-dogue à gauche.

Le deux hommes de front, fermant la marche.

Le petit bossu tapait sur le tambourin pendu devant lui à la façon des montreurs de marionnettes.

La femme soufflait consciencieusement dans un trombone à coulisse.

La jeune fille faisait vibrer l'acier du triangle.

L'un des deux hommes brandissait une lance énorme avec banderole bleue. L'autre avait un fouet passé au cou et tenait à la main un bâton noueux.

Les costumes des gens et des bêtes,— car les bêtes étaient costumées comme les gens,— ont droit à une mention particulière.

Le jeune garçon, un gentil mulâtre de seize ans, avec de grands yeux noirs, était vêtu d'un burnous, qui avait dû être blanc, jeté sur une tunique qui avait dû être rouge. Il avait sur la tête du turban jadis vert; circonstance à noter, car le turban vert indique que celui qui le porte descend du prophète.

Des jambières comme celles de nos zouaves, c'est-à-dire en cuir jaune, lui serraient les jambes de la cheville jusqu'au-dessus des jarrets; sur les genoux retombait le bouffant d'une culotte qui avait bien pu être bleue. Une ceinture de laine, également d'un bleu passé, lui ceignait la taille, soutenant un petit yatagan à manche de corne.

Il marchait pieds nus, et laissait voir ses bras maigres, mais musculeux.

Le chameau avait la tête ornée de plumes roses; un lambeau de tapis à dessins multicolores, frangé par la vétusté, était jeté sur ses reins en guise de caparaçon.

Le singe portait une espèce de livrée de chasseur de cercle; chapeau galonné, veste à brandebourgs.

Le petit bossu était habillé en troubadour espagnol, comme on en voit encore dans les bals de barrière aux jours du carnaval: toque de velours avec une plume, pourpoint de velours bleu à crevés de satin blanc, culotte noire garnie de rubans et de boutons, tout cela fripé, rapiécé, usé, mais relativement propre.

L'ours avait un petit drapeau tricolore piqué au haut de sa muselière.

La jeune fille, avec son teint bistré et ses lèvres rouges, était délicieusement jolie.

Elle ne paraissait pas avoir plus de dix-sept ans.

Elle était en costume de gitana: jupe courte, rouge et noire avec galons d'or, corsage noir tout constellé de paillettes, ceinture rouge aux extrémités flottantes. Elle avait une aumônière de cuir pendue à son côté, des verroteries au cou et aux poignets. Ses pieds étaient chaussés de souliers de maroquin rouge, les bas rayés étaient de même couleur. Pour compléter le costume, elle avait sur la tête une mantille noire, et un petit poignard à lame triangulaire était attaché à sa ceinture.

Elle avait de superbes cheveux noirs bouclés, retenus par un bandeau de pièces de cuivre, brillantes comme des sequins d'or, mais à coup sûr moins brillantes que la prunelle de ses grands beaux yeux noirs veloutés.

L'âne était caparaçonné de velours, la housse était frangée d'or; il avait un nœud de rubans à la queue, des sonnettes et des plumes à la tête comme une mule espagnole.

Ce quadrupède était évidemment le personnage important de la troupe, quelque chose comme le chef d'emploi.

Le cheval, une pauvre jument dont les côtes saillantes se dessinaient sous la peau tendue et qui eût obtenu le prix de maigreur, même à côté de la mémorable Rossinante, n'avait, la malheureuse bête, qu'un restant de vieille couverture sur l'échine; comme elle, la vieille femme n'était vêtue que de lambeaux de jupons et de corsage dont il eût été impossible de déterminer la forme et la couleur.

Ces deux vétérans, ces deux invalides étaient tombés dans les utilités, comme on dit au théâtre.

L'homme à la lance, un vrai colosse, avait sur le corps l'habit rouge d'un marchand d'orviétans, à ses jambes un pantalon bleu collant, et sur la tête un chapska de lancier polonais. Avec cela, des bottes à revers.

L'homme au bâton, trapu et court, semblait tout fier de son habit noir, de son pantalon blanc, de son gilet jaune et de son chapeau à haute forme.

Le caniche qui, à chaque instant, se dressait élégamment sur ses pattes de derrière, avait un petit manteau de drap rouge et était coiffé d'une toque de juge.

Enfin la pie portait au cou un ruban couleur de feu.

Seul le dogue n'avait rien emprunté à l'art de la décoration pour faire valoir ses avantages physiques, sachant bien, sans doute, que par sa taille, sa force et ses crocs, il inspirait suffisamment le respect et la considération.

La caravane marchait lentement, solennellement. Chaque personnage gardait sa dignité comme tout fonctionnaire bien élevé dans une réception d'apparat.

Le chameau baissait et relevait alternativement son long cou avec une régularité de pendule, pendant que le singe, par un geste automatique et rapide, ôtait et remettait son chapeau, saluant la foule ébahie.

L'ours dodelinait lourdement sa grosse tête.

L'âne redressait fièrement la sienne, comme l'âne portant des reliques de La Fontaine, ayant l'air de vouloir faire admirer ses magnifiques oreilles.

Le petit bossu décochait des œillades et des sourires aux femmes.

La jeune fille souriait à tout le monde, montrant des dents blanches admirablement rangées.

La jument essayait de faire bonne contenance, mais hélas! la pauvre haridelle efflanquée, baissant la tête, ne rappelait plus en rien le noble animal si pompeusement décrit par M. de Buffon.

La vieille femme, raide comme une poupée sur son bâtonnet, semblait rivée à sa monture.

Le caniche japonais, trottinant, se dressant debout, allait de l'âne à l'ours et de l'ours à l'âne.

Le boule-dogue courait de la jeune fille au gentil mulâtre, et la pie était comme empaillée et clouée sur son perchoir, tant elle était figée dans son attitude mélancolique.

L'homme à la lance, grave et compassé, promenait sur la foule ses regards bienveillants.

Quant à l'homme au bâton, seul il manquait de tenue: il tenait entre ses dents une pipe de terre dont le fourneau noir attestait un long usage.

Au fur et à mesure que la caravane se déroulait, la foule s'écartait et se formait en demi-cercle.

Au centre d'un groupe à part se trouvaient le commandant des pompiers, le garde champêtre et le tambour de ville.

Au moment où le chameau s'arrêta, toute la suite du cortège demeura immobile. Alors le public salua bêtes et gens par de formidables bravos.

Soudain, sur un signe de la jeune fille, le silence se fit comme par enchantement.

IV

MERCÉDÈS, LA GITANA.

La belle jeune fille, toujours assise sur son âne, promena sur son auditoire attentif un regard plein de douceur et de coquetterie; puis d'une voix peut-être un peu gutturale, mais encore harmonieuse, elle parla en ces termes:

—Messieurs et mesdames,

Au nom de tous les artistes de la troupe, je vous remercie de l'accueil bienveillant que vous venez de nous faire; croyez bien que nous en garderons éternellement le souvenir; mais sans qu'on puisse nous accuser d'orgueil, il n'hésite pas à dire que nous sommes dignes de cet accueil.

Tout à l'heure, quand vous nous aurez vu travailler, quand vous nous aurez entendu, vous reconnaîtrez que votre attente n'a pas été trompée.

Avec la permission de M. le maire de la commune, notre régisseur général don Stephano va avoir l'honneur de vous donner le programme des exercices que nous allons exécuter devant vous, et vous serez les premiers à dire que jamais spectacle aussi intéressant, aussi extraordinaire n'a été offert dans ce pays.

Messieurs et mesdames, nous nous plaisons à reconnaître, de notre côté, que jamais nous n'avons rencontré dans nos courses à travers le monde, plus noble et plus intelligente assemblée.

Plaçant alors sa main gauche sur son cœur, la jeune fille envoya du bout des doigts de sa main droite une douzaine de baisers à la foule, salua gracieusement de la tête et reprit sa pose avec la gravité bienveillante d'une reine assise sur son trône et donnant audience à des ambassadeurs.

Ce petit speech, qu'elle répétait de bourgade en bourgade, produisit un effet immense, et les habitants de Saint-Amand-les-Vignes enthousiasmés y répondirent par une acclamation unanime.

Pendant ce temps, don Stephano, le régisseur général, se détachait de son rang, et venait prendre place au milieu du demi-cercle.

Don Stephano était l'homme à l'habit noir et à la pipe culottée.

Méthodiquement il avait éteint sa bouffarde et l'avait glissée dans une de ses poches.

D'abord il exécuta avec son bâton un savant moulinet, qui se termina par une espèce de salut sous les armes, lequel obtint un regard approbateur du père Vingt-Deux, accompagné de ces mots:

—Très correct.

Don Stephano sourit à cet éloge et salua le garde champêtre.

Après avoir ôté avec élégance son couvre-chef à forme, il toussa sans trop d'affectation, puis avec cette voix caverneuse, éraillée, qui n'appartient qu'aux saltimbanques, il prononça le boniment suivant:

Mesdames et messieurs,

La troupe qui a l'honneur d'être en ce moment devant vous, avec la permission de M. le maire, est tout simplement la première de l'univers; elle a été recrutée dans toutes les parties du monde.

Voici d'abord Ben-Chaoun, jeune Bédouin, qui descend en droite ligne de Mahomet; son chameau, une bête sacrée, a fait trois fois le voyage de la Mecque. Ben-Chaoun, l'année dernière, a fait le saut périlleux au dessus du Niagara sans se mouiller un cheveu.

Le mulâtre salua à la façon arabe.

—Ce chameau, continua le régisseur, n'est autre que le dromadaire d'Abd-el-Kader; Horace Vernet l'a peint dans son grand tableau la Smala; il entend toutes les langues. Saluez mon ami.

Le chameau baissa la tête.

La foule émerveillée applaudit.

—Ce singe, recueilli dans les forêts vierges du Congo, fait des armes, pince de la guitare et adore le beau sexe; mais rassurez-vous mesdames, il a des mœurs.

Des éclats de rire retentirent de tous les côtés.

—Mouton, notre caniche, est un calculateur de premier ordre; il joue aux dominos comme feu Philidor; il jouera ce soir sa consommation avec celui d'entre vous qui lui fera l'honneur d'accepter son défi.

Cet ours descend par les femmes du grand ours Martin du Jardin des Plantes de Paris, le même qui dévora un jour un pioupiou avec son sabre et son shako.

Je vous présente maintenant le prince polonais Stanislas Carinski; il est passé maître dans l'art d'avaler les sabres; très facile à nourrir; quand la faim le prend, il se contente d'avaler sa lance.

Votre serviteur Stephano, première basse chantante, chantant à lui seul tous les opéras connus.

Ici don Stephano crut devoir attaquer et lancer un formidable accord: Fa, la, do, fa, auquel l'âne répondit aussitôt par un hihan non moins formidable.

Ce duo d'un nouveau genre fut accueilli par un redoublement d'hilarité. On se tordait.

Don Stephano posa la main sur son cœur, salua avec une gravité comique et poursuivit:

—Puisque le seigneur Asinus a parlé, et comme sa modestie bien connue l'empêcherait de vous faire connaître ses mérites, ainsi que ceux de sa jolie maîtresse, la sultane Mercédès, dite la Fleur de Grenade, je vais vous apprendre que cet âne n'est point un âne, mais aussi savant, au contraire, que tous les sorciers passés, présents et à venir.

Quant à Mlle Mercédès, la Fleur de Grenade, je renonce à vous faire son éloge; vous la verrez à l'œuvre et, d'ailleurs, je veux vous laisser la surprise. Je vous dis seulement que la senora Mercédès connaît la cartomancie, la chiromancie, la nécromancie, enfin que sa science est unique dans le monde. Elle dit aux jeunes filles si elles se marieront bientôt et dénonce aux épouses les maris infidèles.

Il y eut un long frémissement dans la partie féminine de l'auditoire.

—Et, mesdames, continua Stephano, savez-vous quel est l'oracle infaillible qui révèle à la senora Mercédès les secrets les mieux cachés? Je vous le donne en dix, je vous le donne en cent, je vous le donne en mille.... Non, vous ne trouverez pas.... Eh bien, c'est notre pie!

Maintenant, allez la musique!

Le tambourin, le trombone, le triangle, les sonnettes résonnèrent de nouveau; les chiens aboyèrent, l'âne se mit à braire, l'ours à hurler, le cheval à hennir, le public à applaudir, et ce fut pendant quelques instants un vacarme infernal.

Les femmes et les jeunes filles surtout se montraient enthousiasmées. Oh! ce n'était pas la perspective d'entendre chanter don Stephano, de voir le singe faire des armes, le Bédouin se disloquer, l'ours danser, qui causaient leur émotion: c'était, disons-le vite, l'ardent désir qu'elles avaient de voir mettre à l'épreuve les talents cabalistiques de la senora Mercédès, dite la Fleur de Grenade.

Au premier rang des spectateurs se trouvaient la belle Paule et, tout près d'elle, le vieux Pierre Rouget.

En entendant prononcer le nom de Mercédès, l'ancien sergent n'avait pu s'empêcher de tressaillir et ses regards s'étaient fixés curieusement et avidement sur le visage de la jeune Espagnole.

Il croyait revoir, tant la ressemblance lui semblait frappante, cette fillette de douze ans dont il avait été le protecteur pendant vingt-quatre heures et que, sur la promesse qu'il avait faite à la vieille gitana mourante, il avait conduite au général espagnol Lopès Banos.

Mais ses yeux, quoique bons encore, devaient le tromper, sans doute. Cette ressemblance qu'il trouvait entre la petite fille, qui était devant lui, n'existait pas.

Il se disait cela, le vieillard, et cependant il restait sous le coup d'une émotion extraordinaire. Tout ce que lui avait dit la vieille Espagnole revenait à sa pensée et il lui semblait que les paroles prophétiques résonnaient de nouveau à ses oreilles.

Cependant les saltimbanques commençaient leurs exercices à la grande satisfaction des enfants et de beaucoup d'autres personnes pour qui pareil spectacle était une nouveauté.

La jeune gitana descendit de son âne et fut aussitôt entourée et vivement sollicitée de commencer ses expériences. Seulement c'était à qui ne serait pas la première à offrir sa main à l'examen indiscret de la jolie sorcière.

Parmi les jeunes filles que dévorait l'irrésistible désir de connaître leur destinée on pouvait remarquer la belle Paule Pérard. Elle aurait bravement donné à la Fleur de Grenade ses boucles d'oreilles et sa bague d'or ornée d'une turquoise, pour qu'elle lui dise seulement le nom du beau cavalier qu'elle avait vu passer sous sa fenêtre.

La jeune sorcière se promenait devant les rangs pressés des spectateurs, et, devinant par avance la raison de l'hésitation des jeunes filles, les prenait à part et leur prédisait l'avenir, le même à toutes, un avenir heureux.

Quand elle arriva près de Paule, elle s'arrêta brusquement, frappée d'admiration et pendant quelques instants resta comme en extase.

—Allons, Fanchon, dit une femme, à ton tour de te faire dire la bonne fortune.

—Oui, oui, s'écrièrent plusieurs jeunes filles, à toi, Fanchon la Princesse, à toi.

(A continuer.)